

27 décembre 2022

## Dysfonctionnements de la recharge des batteries des Velib' électriques : le SAVM annonce une compensation à venir pour les usagers concernés

**Suite aux dysfonctionnements de la recharge des batteries qui affectent depuis plusieurs jours certains Velib' à assistance électrique (VAE), et parallèlement aux actions correctives déployées par le prestataire, le Syndicat Autolib' Velib' Métropole annonce la mise en place d'une compensation à venir pour les utilisateurs du service qui sont effectivement affectés.**

Depuis quelques jours, l'expérience de certains utilisateurs de Velib' à assistance électrique (VAE) a été affectée par une anomalie de recharge des batteries.

Il semblerait que l'épisode de froid mi-décembre, qui a nécessité le passage de nombreux engins de salage sur les routes d'Île-de-France et à proximité immédiate des stations Vélib', ainsi que le redoux qui a suivi, aient pu générer de l'oxydation au niveau des contacts entre les bornettes et les vélos. Cela peut dans certains cas gêner le fonctionnement de la recharge des Velib' à assistance électrique.

Le SAVM a immédiatement demandé au prestataire de Velib' Métropole, Smovengo, d'expertiser le phénomène et d'engager les actions correctives nécessaires afin que le parc de VAE soit de nouveau opérationnel à 100% le plus rapidement possible. Smovengo a ainsi mis en place un protocole visant à remettre en service les vélos touchés et traité plusieurs milliers de vélos dès le weekend du 24 décembre.

Le SAVM a également demandé que tous les usagers dont l'expérience a été affectée par ces dysfonctionnements reçoivent compensation.

Sylvain Raifaud, président du SAVM : *“ Le service public Velib' Métropole doit être au rendez-vous du quotidien. Il est indispensable qu'une compensation exceptionnelle soit mise en place au plus vite à destination des usagers affectés. La qualité du service est la priorité des élus du Syndicat.”*

### **A propos de Velib' Métropole**

*Avec près de 1450 stations réparties dans 61 communes de la métropole du grand Paris soit un territoire couvert de 450 km<sup>2</sup>, Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il offre à ses 390 000 abonnés et ses plus de 600 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. Depuis 2018, la Métropole du grand Paris accompagne financièrement le développement du service.*